

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

La liberté d'expression... une notion à la mode au moment où des groupuscules se rassemblent la nuit au nom de la démocratie pour ne défendre finalement que la pensée unique, avec toute l'ouverture d'esprit que nous avons pu constater...

Dans un système démocratique, quel que soit le mandat, une majorité fait face à une opposition, ce qui fait la richesse du débat politique et est plutôt sain.

Que cette opposition s'agite et fasse signer des pétitions, pourquoi pas, chacun sa vision de la chose publique, mais que cette opposition impute au Maire des procédés d'intimidation à l'encontre de ses administrés et, à ce titre, place sa pétition sous scellés chez un huissier pour protéger les pétitionnaires, on bascule là dans des accusations qui, si elles n'étaient pas si tragiques, seraient comiques.

Il s'agit d'une grave déformation de la réalité : j'ai déposé plainte contre des internautes, et continuerai sans hésitation à le faire, concernant des propos calomnieux circulant sur les réseaux sociaux.

Etre un élu, une personne publique, expose à la critique mais n'impose en aucun cas d'accepter d'être injurié ou diffamé, faits contre lesquels nos lois, heureusement, nous protègent.

Là se situe la limite de la liberté d'expression, ce que conteste l'opposition meulanaise qui trouve parfaitement normal de se faire insulter.

Nous ne partageons décidément pas le même sens des valeurs républicaines.



Cécile
ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Le budget 2016 à la loupe

Le budget primitif 2016, voté le 13 avril dernier, a été à nouveau élaboré dans un contexte particulièrement difficile.

D'une part, la commune manque de visibilité sur les perspectives financières de la Communauté Urbaine qu'elle a intégrée au 1^{er} janvier 2016, d'autre part, cette année encore, ce sont 3,7 milliards € (21% du déficit public) qui sont retirés aux collectivités afin de résorber un déficit public dont elles ne sont responsables qu'à hauteur de 9%. Enfin, à ce désengagement de l'État s'ajoutent à Meulan les conséquences d'une gestion imprudente créatrice d'un déficit structurel qui a conduit à une hausse de la fiscalité en 2015.

Celle-ci est aujourd'hui pour la commune le levier indispensable au financement des investissements permettant de limiter les recours à l'emprunt.



Des arbres plantés... p. 5

La maternité du CHIMM p. 7

Tous en forme p. 10

2015, RÉSULTATS D'UN EFFORT COLLECTIF

Les écritures du compte administratif et du compte de gestion 2015 du comptable public sont identiques

	Compte Administratif 2015*		Compte de Gestion 2015*	
	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	9 349 616,65 €	2 946 100,93 €	9 349 616,65 €	2 946 100,93 €
Recettes	10 465 468,84 €	1 625 455,95 €	10 465 468,84 €	1 625 455,95 €

(*données issues des maquettes réglementaires mises en ligne)

Encore des économies :

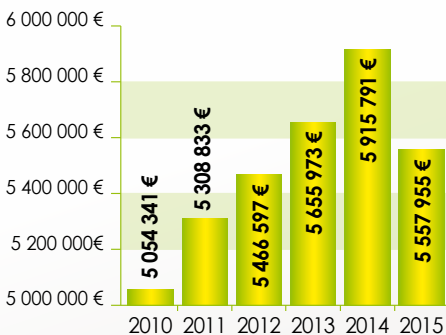
- Baisse des dépenses de personnel (-148000€ par rapport aux prévisions 2015 et - 358000€ par rapport au réalisé 2014 !). Cette réduction est liée à des changements d'organisation visant à maintenir et améliorer la qualité des services.
- Réduction des dépenses d'énergie (- 101000€)
- Diminution pour la 3^{ème} fois des indemnités des élus (-20000€)

Principaux investissements :

- Réhabilitation du bâtiment Curie pour y installer l'école maternelle Valéry et le centre de loisirs
- Aménagement de la cantine des Annonciades et des abords
- Réfection et sécurisation de la Côte Lécuyer
- Installation de 3 caméras supplémentaires (rue des Écoles, allée des Acacias, rue Traversière)
- Mise en place de mobiliers urbains (conteneurs enterrés, corbeilles...)
- Travaux d'éclairage public (parkings de la gare de Thun et de l'Arquebuse, centre-ville)
- Achat de feux tricolores (Carrefour rue Albert Jozon / rue Maurice Berteaux, rue Gambetta).

de l'État (DGF), de l'augmentation de notre participation à la solidarité entre communes (FPIC), du report du déficit 2014 et d'un déficit structurel. Le recours à la fiscalité, indispensable, a servi à combler un déficit de fonctionnement et non à financer de nouveaux projets d'investissement. Malgré cette augmentation de la fiscalité, la situation financière de la Ville reste très fragile.

Évolution des dépenses de personnel



L'excédent de fonctionnement 2015 qui s'élève à 493 634,25 € représente moins de 5% du budget communal, ce qui est très inférieur aux besoins en autofinancement d'une commune de la strate de Meulan-en-Yvelines.

Ce montant permettra toutefois de limiter le recours à l'emprunt nécessaire à l'investissement.

Une hausse inévitable de la fiscalité :

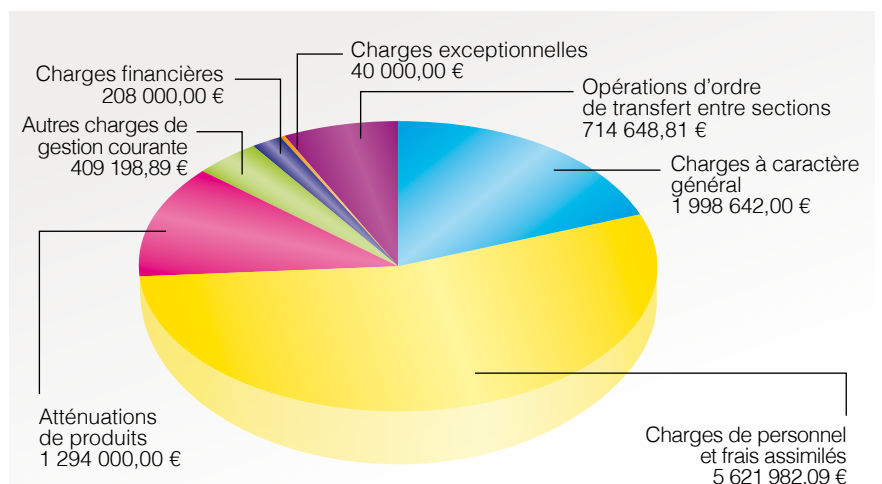
En 2015, malgré toutes les économies proposées, il était impossible d'équilibrer le budget en raison de la baisse des dotations

2016, POURSUITE DE LA RECHERCHE D'ÉCONOMIES ET DE LA DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT

Rappel des objectifs de la Municipalité à moyen et long termes

- Maîtrise absolue des dépenses,
- Redynamisation des recettes,
- Mise en œuvre des investissements nécessaires, mais avec une limitation de l'endettement et une recherche de subventions maximales sur chaque projet,
- Augmentation de la capacité d'autofinancement.

Les dépenses de fonctionnement 2016



Les efforts se poursuivent pour maîtriser les dépenses de fonctionnement (masse salariale, consommation d'énergie...) dans le contexte de la baisse des dotations de l'État.

L'ambition de la Municipalité reste l'amélioration du cadre de vie :

- Développement de nouveaux dispositifs de nettoyage et d'entretien des rues : intervention d'un prestataire sur les grands axes, renfort des équipes avec des contrats uniques d'insertion, utilisation de nouveaux engins.
- Poursuite du travail de revalorisation des espaces verts en vue d'accéder à une 1^{ère} fleur au concours des "Villes et villages fleuris" (un 5^{ème} pétale départemental a été obtenu en 2015 autorisant à concourir au niveau régional grâce à une implication forte des agents).
- Restructuration du service de Police municipale (article dans le prochain mag).

Par ailleurs, une attention particulière est accordée à toutes les générations :

- Intensification de l'offre d'animation ouverte à tous : maintien du Festival des Fromages (thème 2016 : le cirque), mise en place d'une chasse aux œufs de Pâques et d'une soirée DJ pour les enfants et les adolescents, d'ateliers et de sorties pour les seniors (via la subvention versée au CCAS).
- Revalorisation de l'enveloppe dédiée aux écoles (achat de dictionnaires pour les CM2, de fournitures scolaires...).
- Maintien de la programmation culturelle pluridisciplinaire

et intergénérationnelle.

- Mise en place de nouvelles activités sportives pour le public jeunes.
- Accompagnement des associations (mise à disposition gratuite de locaux et subventions).

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de près de 2 % par rapport au réalisé 2015 même en tenant compte de la reprise de l'excédent de fonctionnement de 493 634 € (4,8 % des recettes réelles).

La Dotation Globale de Fonctionnement passe de 1 627 756 € à 1 462 802 €. La commune a perdu près de 395 000 € de recettes depuis 2013 par la seule baisse de cette dotation, contribuant à accentuer son déficit structurel.

Le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle connaîtra une réduction de l'ordre de 95 000 € en 2016.

Pour ne pas alourdir les charges des familles, les tarifs des services périscolaires (sport, restauration municipale, étude surveillée et TAP) n'augmenteront pas en 2016.

À SAVOIR

Le budget de la commune est divisé en deux sections, le fonctionnement et l'investissement, et chacune se décompose en dépenses et en recettes :

Fonctionnement :

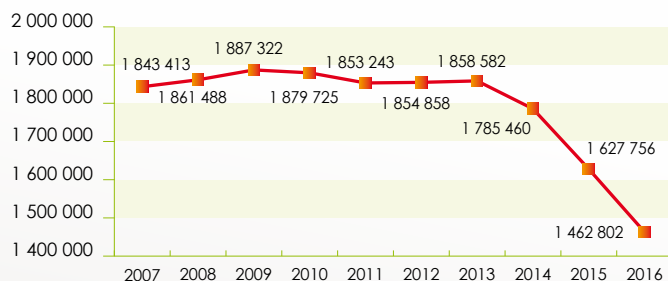
- Exemple de dépenses : les salaires du personnel, les fournitures, le chauffage des bâtiments publics...
- Exemple de recettes : les impôts, les produits de services municipaux, les dotations de l'État...

Investissement :

- Exemple de dépenses : l'achat d'un véhicule, la réfection d'une voirie, l'acquisition d'un terrain...
- Exemple de recettes : l'autofinancement (issu de l'excédent de fonctionnement), l'emprunt, les cessions immobilières, les subventions...

Attention, un déficit de fonctionnement ne peut être compensé par un excédent d'investissement. À contrario, un excédent de fonctionnement doit absolument être utilisé en priorité pour combler un déficit d'investissement (article R.2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales).

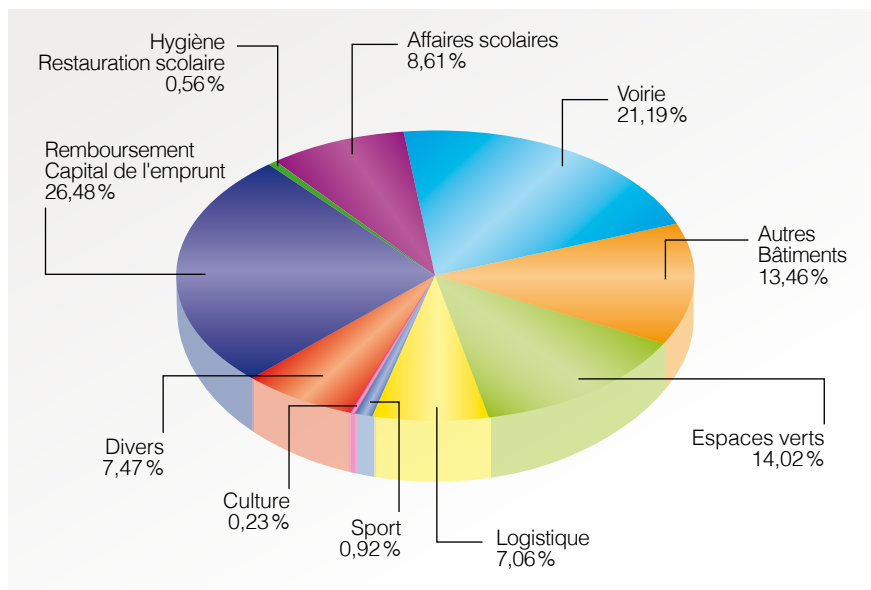
Évolution de la DGF



Taxes / part communale	Taux 2015	Taux 2016*
Taxe d'habitation	19,55 %	18,16 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	22,53 %	24,03 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	80,99 %	75,23 %

***Compte tenu de l'intégration de Meulan-en-Yvelines dans la CU GPS&O, les taux de la fiscalité directe locale évoluent pour les 73 communes membres. Les modifications apportées aux taux intercommunaux contraignent les communes à faire évoluer également leurs taux communaux. Ainsi, le taux communal de la taxe foncière augmentera tandis que le taux communal de la taxe d'habitation baissera, cette articulation garantissant le principe arrêté pour 2016 par la CU GPS&O : la neutralité fiscale pour les ménages.**

Les dépenses d'investissement 2016



par exemple du renouvellement de nos serveurs informatiques, de notre parc de photocopieurs ou encore de la numérisation des actes d'état civil qui participeront à la baisse des charges de fonctionnement.

Ces projets seront en partie financés par le remboursement de la TVA 2015, la prise en charge financière des travaux relevant de la compétence de la CU GPS&O, les réserves parlementaires et l'emprunt. Toutefois, celui-ci est limité grâce à l'autofinancement généré par l'excédent de fonctionnement 2015.

Quelques chiffres

Espaces publics :

- Réhabilitation de chaussées dégradées dans tous les quartiers (150 000€)
- Études pour les travaux d'assainissement, de voirie et d'enfouissement des réseaux de la rue de Tessancourt (33 000€)
- Marquage au sol (16 000€)
- Achat de matériel pour la propreté et les espaces verts (93 500€)
- Acquisition d'un tracteur chargeur multiservices (39 000€)
- Réaménagement du parking de l'Aubette (58 000€)
- Mise en place de mobiliers urbains : corbeilles, conteneurs, bancs (74 000€)
- Installation de ralentisseurs (35 000€)
- ...

Écoles :

- Création d'un espace de jeux dans la cour de l'école maternelle Valéry (22 000€)
- Réfection du toit de l'école maternelle des Bois (30 000€)
- Mise aux normes de la cuisine centrale Paradis (50 000€)
- Réparation de l'auvent et des toilettes filles de l'école élémentaire Pasteur (45 000€)

- Achat d'un camion frigorifique pour la restauration scolaire (49 000€)
- Équipement en TNI dans les deux écoles élémentaires (6 200€)
- Acquisition de matériel pour l'équipement de la cuisine centrale et des écoles (52 000€)
- ...

Autres bâtiments communaux :

- Accessibilité des personnes à mobilité réduite (86 000€)
- Modification des circuits de chauffage de la Mairie (18 000€)
- Équipement du gymnase des Annonciades d'un mur d'escalade (17 500€)
- Réparation du toit des tennis (28 000€)
- Mise en conformité et sécurisation des bâtiments culturels (29 000€)
- Équipements culturels (6 000€)
- ...

Outre le fait que de nombreux investissements se sont révélés obligatoires compte tenu de l'état dégradé de notre patrimoine communal (bâtiments et matériels), beaucoup d'autres contribuent à l'amélioration des conditions de travail de nos agents et donc à la qualité des services rendus aux habitants (plus de 180 000€). Il s'agit

Malgré les très lourdes contraintes qui pèsent sur les collectivités, chargées de compenser le déficit public de l'État, et le manque de visibilité sur les projections financières de la CU GPS&O, la Ville a souhaité maintenir une dynamique d'investissement tout en poursuivant ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

L'arrivée de constructions en nombre dans la commune dans les années à venir ouvre des perspectives de nouvelles recettes fiscales qui pourraient laisser envisager une baisse de la fiscalité, sous réserve de l'arrêt de la politique de désengagement de l'État au-delà de 2017...

Retrouvez l'intégralité du compte administratif 2015, du compte de gestion 2015 et du budget primitif 2016 ainsi que les notes explicatives associées, sur le site internet de la Ville

www.ville-meulan.fr

Un parking de l'Arquebuse éclairé



C'est nouveau ! Le parking du quai de l'Arquebuse est maintenant éclairé la nuit. Douze candélabres doubles, équipés d'ampoules LED, ont été installés afin d'améliorer le cadre de vie et de garantir une meilleure sécurité. Ces lampadaires répondent aux normes de basse consommation et limitent ce qu'on appelle la pollution lumineuse.

- coût des travaux : 83 845€

Les Meulanais battent un record !

Au mois de février dernier, vous avez été invités à déposer les appareils électriques, dont vous souhaitiez vous débarrasser, à un point de collecte. Environ 85 objets pour un peu plus de 900 kg ont été collectés ! Un record, le tonnage moyen se situant entre 600 et 800 kg.

- prochaine collecte samedi 21 mai, de 9h à 13h, au bout du parking quai de l'Arquebuse.

Un nouveau challenge ?

Deux nouveaux conteneurs

Deux conteneurs aériens s'installent place du Croissant ! L'un est destiné à recevoir les ordures ménagères, l'autre les emballages recyclables (plastique et carton ménager). Ils viennent compléter la quinzaine de conteneurs enterrés dont nous disposons. Le but est de limiter au maximum les bacs sur les trottoirs, ce qui était absolument nécessaire concernant la rue Haute, et d'inviter les Meulanais à privilégier les points de collecte.

- coût de l'opération : 4320€

Valoriser ses déchets, c'est facile



Le Sivatru met à votre disposition gratuitement un composteur en bois ou en plastique afin de vous aider à réduire simplement vos ordures ménagères.

Placez-le sur un coin de terre ou de pelouse et éliminez ainsi les déchets végétaux de cuisine (qui représentent en moyenne un tiers de vos ordures ménagères). Dans un même temps, vous produisez un engrais naturel pour vos plantes et votre potager. Il est possible d'installer un composteur collectif pour les résidences et copropriétés.

Pour réserver un bac à compost, inscrivez-vous sur www.sivatru.fr, ou par téléphone au 01 34 01 24 14.

Depuis 2011, 149 composteurs ont été distribués à Meulan-en-Yvelines.

Des arbres plantés par les enfants des écoles de Meulan

Une soixantaine d'enfants des écoles élémentaires Paradis et Pasteur ont planté 80 arbres (bouleaux blancs, aulnes, hêtres, chênes rouvres, érables, merisiers, poiriers et robiniers) offerts par l'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe dans le cadre de l'opération "Plus d'arbres, plus de vie".

Après une présentation du projet en classe, nos apprentis jardiniers avaient rendez-vous dans la coulée verte qui se situe entre le chemin de la Ferme du Paradis et la rue des Bois.

Le service des espaces verts de la Ville, à l'initiative de cette opération, avait préparé le terrain. Après l'installation des plants, les enfants les ont tuteurés et protégés avec des filets avant de les arroser copieusement.



Bientôt les vacances !

Pensez à renouveler
vos papiers d'identité !

Les cartes d'identité délivrées
à des personnes majeures
entre le 2 janvier 2004
et le 31 décembre 2013
sont valables 5 ans de plus.

semaines sportives

Inscriptions à partir du 6 juin

vacances d'été à l'espace jeunes

Inscriptions à partir du 20 juin

Programme complet sur
www.ville-meulan.fr

Yvelines Étudiants Seniors

Le département des Yvelines recherche des étudiants pour tenir compagnie aux personnes âgées isolées pendant les vacances d'été. Il faut être étudiant yvelinois, avoir au moins 21 ans et 2 ans d'expérience de conduite automobile. Vous devez postuler avant le 1^{er} juin.

• <https://www.yvelines.fr/solidarite/personnes-agees/autres-aides-dispositifs/yes/>

Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, les seniors ou leur entourage peuvent dès à présent en faire la demande auprès de la coordination gérontologique de l'ALDS et du Conseil départemental.
• alds.org 01 34 74 80 60 et yvelines.fr

La fibre à Meulan, ça avance !

Nous vous l'avions annoncé dans le mag de septembre 2015, Orange installe la fibre optique à Meulan-en-Yvelines. Cela se passe en deux temps : d'abord le quartier du Paradis, puis le reste de la ville. Depuis six mois, les choses ont bien avancé. Les études de la première tranche sont terminées et 727 logements sont, ou vont être très prochainement, raccordables. La seconde tranche devrait démarrer à la fin de l'année pour un peu plus d'un an de travaux. Nous pouvons espérer une couverture totale pour la fin du premier semestre 2018. La fibre optique, c'est un débit trente fois plus rapide que l'ADSL. Elle utilise un fil de verre qui transporte l'information à la vitesse de la lumière, alors que l'ADSL utilise un fil en cuivre. Pour exemple : avec l'ADSL il faut 2 minutes et 8 secondes pour mettre en ligne 20 photos en haute définition (480 Mo), avec la fibre il ne faut que 4 secondes ...

Les études, les travaux et le raccordement sont totalement pris en charge par Orange. Vous conserverez une liberté totale dans le choix de votre fournisseur.

Si vous voulez en savoir plus, les équipes d'experts Fibre d'Orange vous accueilleront le MARDI 24 MAI DE 16H À 20H À LA BERGERIE afin de répondre à toutes vos interrogations concernant la Fibre. Un cocktail est prévu à 19 heures avec le tirage au sort d'un lot !

Des nouveautés pour nos aînés !

A côté des actions liées au maintien à domicile (service d'aide-ménagère et de portage de repas, téléassistance...) et à l'accompagnement social, le CCAS développe un nouveau volet loisirs entièrement dédié aux seniors meulanais de plus de 70 ans. Outre le traditionnel repas annuel qui devrait désormais se tenir en fin d'année et après la mise en place de la navette gratuite le lundi et le vendredi matin, des goûters culturels seniors proposés tous les 15 jours, la Ville souhaite compléter l'offre des associations en proposant encore de nouvelles activités. Le 18 avril dernier a débuté une série de 12 séances consacrées à l'équilibre. Ces ateliers à destination de nos aînés sont animés par des professionnels et seront renouvelés

plusieurs fois par an avec des thèmes spécifiques (bien-être, mémoire...). Ils sont accessibles sur inscription au CCAS et une participation est demandée à hauteur de 50% du coût de la prestation. Par ailleurs, alors que sont déjà prévus les déplacements à la guinguette d'Ecqueville le 11 mai et au cabaret de Gisors le 12 mai, un programme de sorties bimestrielles est en cours d'élaboration : parc floral en juillet, salon du chocolat en octobre, marché de Noël en décembre... Enfin, en transversalité avec plusieurs services municipaux, des actions intergénérationnelles (autour du jeu, de la lecture...) sont en préparation.

Sortie Cabaret Music-hall

Le CCAS de Meulan-en-Yvelines a le plaisir d'organiser une sortie déjeuner spectacle au cabaret "Le Star Paradys" de Gisors.

Sortie destinée au Meulanais ayant au moins 70 ans

Judi 12 mai 2016 départ à 11h et retour à 18h

Inscription uniquement au CCAS - Information au 01 30 90 41 20
Participation : 29 € par personne (déjeuner et spectacle compris)



En 2015, plus de 6000 repas ont été livrés à domicile

Parents et bébés cocoonés à la maternité du CHIMM !

En 2015, plus de 1000 bébés sont nés à la maternité du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan Les Mureaux

Rencontre avec Audrey

Audrey est une jeune maman qui vient de donner naissance à Myla, son troisième enfant.

Pourquoi avoir choisi la maternité de Meulan ?

La proximité d'abord, j'habite Hardricourt. J'ai connu la maternité de Meulan à la naissance de mon deuxième enfant, initialement prévue dans une maternité plus éloignée. J'ai dû accoucher dans l'urgence à Meulan et tout s'est très bien passé. Je suis restée sur cette bonne expérience et j'ai donc souhaité revenir à Meulan pour ce troisième bébé. Le papa et mes enfants sont tout près. Les horaires de visite sont adaptés : on peut venir tôt le matin et tard le soir. Une maternité près de chez soi, c'est indispensable car tout peut aller très vite !

Qu'attendez-vous d'une maternité ?

Beaucoup d'humain, le côté calme et "cocooning". Dans les grands hôpitaux, c'est parfois un peu l'usine, il n'y a pas la même qualité d'environnement. Après l'accouchement c'est important d'être au calme, d'avoir une chambre individuelle. Les équipes sont également plus attentives.

Comment avez-vous été suivie avant votre accouchement ?

J'ai d'abord été suivie par une sage-femme en ville puis à l'hôpital à partir du 7^{ème} mois. Le lien s'est bien fait entre l'hôpital et la ville car les sages-femmes se connaissent. Ma grossesse n'était pas à risque, c'est donc naturellement que j'ai choisi une maternité de type 1.

Chutes et traumatologie chez la personne âgée

Journée d'information
8 juin de 14h à 18h
hall de l'Hôpital du CHIMM

La maternité du CHIMM en bref

- 1005 naissances en 2015
- 26 lits dont 8 chambres individuelles
- Taux de césarienne : 20% (moyenne nationale)
- Seulement 6% d'épisiotomie (30% au niveau national)
- 24h/24 : Gynécologue-obstétricien, Anesthésiste, Bloc opératoire, Laboratoire
- Une spécialité dans la prise en charge des grossesses des femmes diabétiques

Entretien avec le Docteur Anne Girousse, Responsable de l'unité Gynéco-Obstétrique et Anne-Lise Martino, sage-femme au CHIMM

Quels sont vos objectifs pour répondre aux attentes des futures mamans ?

ALM : Assurer une prise en charge personnalisée parents/enfants, continuer le lien entre la ville et l'hôpital. Accompagner une grossesse c'est aussi faire naître des parents, une famille.

Dr AG : Les patientes sont rassurées par la personnalisation de leur suivi, cela apporte de meilleurs résultats au niveau médical et sécurise la prise en charge. Moins il y a d'intervenants autour d'une grossesse, moins il y a de complications.

Y a-t-il des nouvelles demandes des mamans aujourd'hui ?

ALM : Le retour à l'accouchement naturel et physiologique, un peu comme à la maison. Nos équipes y sont formées et nous avons du matériel adapté notamment une baignoire de dilatation. Des séances de préparation à l'accouchement sont



proposées, en méthode classique et en piscine à Bécheville.

Dr AG : Notre mission est d'abord la prévention, les actes médicaux n'interviennent qu'en cas de nécessité, il faut laisser l'aventure de la naissance aux parents.

Maternité de type 1, que cela signifie-t-il ?

Dr AG/ALM : Nous accueillons les grossesses normales ou à petites pathologies, les fœtus à partir de 8 mois et pesant plus de 2 kg : la majorité des

grossesses. En cas de complication, nous travaillons en réseau avec les autres maternités des Yvelines pour des prises en charge spécialisées.

Quels sont les projets de la maternité ?

Dr AG/ALM : Les sages-femmes seront cette année formées à des méthodes innovantes : l'hypnoanalgésie pour aider les patientes à mieux gérer leur douleur, les massages bébés ou encore le yoga en préparation à l'accouchement. ■

Commerce

Mariage Prestige Shirley

Shirley vous propose, sur rendez-vous, la location ou vente de robes de mariée et de soirée.

Elle peut également se charger de la décoration de votre mariage.

- 10 rue du Maréchal Foch
Tél. 07 88 24 99 37

Le Boudoir

Coiffeur spécialiste du lissage brésilien, japonais et français. Sarah et Rute vous proposent également, la veille des jours de pleine lune, des soirées Full moon evening de 21h30 à 23h.

- Ouvert tous les jours de 10h à 18h (20h le jeudi et vendredi), fermeture le mardi et dimanche.
6 quai Albert Joly
Tél. 01 30 90 19 40

Nouvel espace pour L'univers de la planète bio

L'univers de la planète bio déménage, vous y retrouverez : fruits et légumes, produits ménagers, cosmétiques, huiles végétales et huiles essentielles, compléments alimentaires, articles sans gluten, panier bio...

- 16 rue Georges Clemenceau

MMA déménagement

Changement d'adresse pour l'assureur MMA.

- 68 rue du Maréchal Foch
Tél. 01 34 92 00 00

Atelier créatif à la bibliothèque



L'artiste Malika Doray a animé un atelier destiné aux 4-6 ans. Une très belle rencontre, financée par la Communauté urbaine, à renouveler...

Jazz à la cave



La saison de jazz à la cave s'est terminée en apothéose. Ce rendez-vous musical a trouvé son public. Prochain rendez-vous le premier samedi d'octobre.

Weekend de Pâques

Très belle réussite pour cette première édition !

400 enfants étaient inscrits aux animations proposées par la Ville : chasse aux œufs le matin et soirée DJ le soir. Près de 1000 Meulanais étaient au rendez-vous sur le site de la Ferme !



Si Bechet m'était conté



La salle était comble et le public passionné lors du concert hommage à Sidney Bechet...

Commémorations

Cérémonie du 8 mai



71^{ème} anniversaire de la victoire de 1945
Rassemblement devant le cimetière

- dimanche 8 mai à 12h



Commémoration du centenaire de la bataille de Verdun

Rassemblement devant le cimetière
• dimanche 29 mai à 12h

La bataille de Verdun a eu lieu du 21 février au 19 décembre 1916, elle a fait plus de 300 000 morts et plus de 400 000 blessés. Ce que l'on retiendra, c'est le souvenir d'un enfer sans équivalent... Elle est le symbole de la Grande Guerre.



O'kiosque c'est reparti !



La saison d'O'kiosque reprend pour trois mois de musique en plein air. Tous les dimanches de mai, juin et septembre, la Ville, en partenariat avec l'association Tempo Harmonie, vous propose de découvrir ou redécouvrir des groupes locaux.

- les dimanches de 16h à 18h kiosque du square Bézard, bords de Seine - gratuit

Ils sont nés...

Rym Arcier

Mayli Germain

Fitia Rajaonarivonimanantsoa

Conférences - Rencontres

Astérix et Obélix, deux aventuriers gaulois reflets de la France gaullienne

Par Sabine Armani, Maître de conférences en histoire romaine à l'Université Paris 13 Sorbonne - Paris Cité

- vendredi 20 mai à 20h30 - domaine Berson - entrée libre

L'âge d'or des plages et baignades de l'Oise et de la Seine

Par Béatrice Cabedoce et Patrick Glâtre, du Conseil départemental du Val d'Oise

- vendredi 17 juin à 20h30 - domaine Berson - entrée libre



Tous au jardin !

Dans le cadre des "Rendez-vous aux jardins" initiés par le ministère de la Culture et de la Communication :

Samedi 4 juin

Un parcours initiatique au cœur des jardins

Bruno Lemée - Artiste sculpteur

Création - Un simple fil de fer prend une dimension toute particulière dans ses sculptures. Associé à du bois flotté, l'œuvre prend une nouvelle densité, une dimension charnelle.

- jardins du domaine Berson gratuit - à 11h30, visite guidée en compagnie de l'artiste

(Re) découvrez les berges de Seine

Avec le service des espaces verts, il vous est proposé de découvrir la gestion différenciée.

- gratuit - départ à 14h30 Kiosque à musique square Bézard

Les deux gentilshommes de Vérone

Compagnie des passeurs
Théâtre - de William Shakespeare

Valentin et Protée sont deux jeunes nobles liés d'une amitié indéfectible. Lorsque Valentin part pour Milan, faire ses premiers pas à la cour du duc, Protée, au grand reproche de son ami, préfère demeurer à Vérone pour conquérir la belle Julia.

- spectacle famille jardin du domaine Berson (en cas d'intempéries, le spectacle aura lieu à la Bergerie - Ferme du Paradis) Tarifs 10€, 6€ et 3€

Dans le cadre de "Parole de jardinier" initié par le Conseil départemental :

Samedi 18 juin

Les sentes, ruelles et venelles

Parcours commenté avec le service des espaces verts

De la ruelle des 124 degrés à la ruelle des Vieux Fossés et à la ruelle de Beauvais, en passant par la rue du Vieux Château, puis la ruelle Sainte-Avoye et ses anciennes fortifications... le décor est bucolique.

- gratuit - rdv parvis Mairie 1^{ère} visite 10h, 2^{ème} visite 14h30 réservation conseillée au 0130904141

Vestiboutique de la Croix-Rouge

Vous pouvez déposer des vêtements propres et en bon état le mardi de 10h à 12h. La vente par déstockage (neuf et occasion) a lieu les mardis et jeudis de 10h à 12h et les samedis 4 et 18 juin de 10h à 16h sans interruption.

- Croix-Rouge de Meulan-en-Yvelines
27 rue Gambetta.

Recherche famille d'accueil

Le Secours Populaire recherche des familles d'accueil pouvant recevoir un enfant durant les congés scolaires en période d'été (juillet/août).

- prendre contact au 06 20 54 22 52 ou par mail meulan@spf78.org

Théâtre avec L'Atelier du Hibou

"Marcel", création 2016, est une intrigue policière pleine de surprises

- jeudi 28 et vendredi 29 mai à 20h30 - Ferme du Paradis

Humour "Le Dalaï... et Moi"

Récit mouvementé d'un trek au Ladakh. Une comédienne et un bruiteur pour une ambiance spirituelle dans tous les sens du terme.

- mardi 7 juin à 20h
Ferme du Paradis
tarifs 10€ et 5€

Présidents d'associations, n'oubliez pas !

Vous avez jusqu'au 1^{er} juin pour retourner vos demandes de salles et réserver votre place au Forum des associations du 4 septembre

Essayez-vous au canoë-kayak

Le Club de canoë-kayak organise une journée porte ouverte. La séance est gratuite, mais il est indispensable de savoir nager.

- samedi 4 juin de 14h à 18h - promenade du Bac à côté du square Bézard
renseignements au 06 35 94 40 95.

Une marche de plus sur le podium pour Claire Bové

AMMH - Aviron Meulan-en-Yvelines Les Mureaux Hardricourt

Nous saluons déjà, l'année dernière, la performance de Claire Bové qui avait décroché une médaille de bronze aux championnats de France de bateaux courts d'aviron. La rameuse de l'AMMH a monté une marche supplémentaire sur le podium en remportant, début avril, la médaille d'argent en skiff junior féminin. Un très grand bravo ! À signaler aussi une cinquième place pour Ivan Bové en deux sans barreur senior poids légers.

Journée sport et santé pour toute la famille

2^e édition

Tous en forme au Paradis

Meulan-en-Yvelines Vexin-Seine Athlétisme en partenariat avec la Ville

SAMEDI
18 JUIN 2016

CITY STADE



Parking allée des Acacias

rue Traversière
près de l'école des Bois

PROGRAMME

MARCHE NORDIQUE

- parcours 15 km à 9h45
- parcours 10 km à 10h30
- parcours 10 km coaché à 14h
- parcours famille (parents/enfants)
6 km à 15h30

INITIATION ATHLÉTISME

- courses, sauts, lancers à partir de 10h
(pour les 6 - 12 ans, l'enfant doit être accompagné d'un adulte)

FOOTING RUNNING LOISIRS

- accompagnement running
10h et 15h

YOGA

- démonstrations et initiations
de 15h à 16h

MARCHE NORDIQUE

INITIATION ATHLÉTISME POUR LES 6-12 ANS

FOOTING RUNNING LOISIRS

YOGA

Restauration sur place

info : 06 20 84 58 57

Retrouvez le programme complet sur le flyer distribué en même temps que votre mag.

ACTIVITÉS GRATUITES

Délibérations votées lors des séances du 23 mars et du 13 avril :

Nouvelle baisse des indemnités des élus

La Municipalité poursuit sa politique de réduction des dépenses et souhaite que les élus participent à l'effort collectif, celui qui est demandé aux habitants à travers la fiscalité, celui qui est demandé aux agents à travers la recherche d'économies dans les services. Après le vote d'une baisse de 33% de l'enveloppe dédiée aux indemnités des élus en 2014, puis de 15% en 2015, elle a proposé une baisse de 5% lors du

dernier Conseil municipal du mois de mars. Aujourd'hui, les indemnités brutes mensuelles du Maire s'élèvent à 1368,53€ (contre 2771,64€ pour l'ancien Maire en 2013). L'opposition s'est abstenue sur le vote de cette délibération qui permet actuellement une réduction des dépenses liées à la rémunération des élus de près de la moitié de celles de la précédente mandature. ■

Modalités de paiement d'une cession immobilière

Lors de la séance du 20 janvier dernier, le Conseil municipal a autorisé le Maire à vendre deux parcelles (AC 251 et 252) correspondant à l'ancienne école Valéry pour une valeur de 700000€, supérieure à l'estimation des Domaines. Cette cession étant liée à celle du collège

Mercier voisin, et s'agissant d'un même projet immobilier pour l'acquéreur, les modalités de paiement proposées dans la délibération seront identiques : versement de la moitié de la somme à la signature de l'acte de vente, de l'autre moitié dans les 18 mois qui suivront. ■

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 21 mai
Maison des associations
samedi 25 juin
Loge de la Mairie

Prochains Conseils communautaires

Jeudi 12 mai - Gargenville à 20h
Jeudi 23 juin - (lieu à définir) à 20h

Prochains Conseils municipaux

Mercredi 25 mai
Mercredi 6 juillet
à 20h30 en Mairie

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

L'ancien Maire réclame dans la presse un débat public ?! Peut-être faut-il lui rappeler que nous ne sommes pas en campagne électorale, qu'il n'est plus une personne publique, qu'il a démissionné de son mandat d'élus, qu'il aurait pu pleinement participer aux débats s'il avait continué de siéger au sein du Conseil municipal, comme d'autres membres de son ex-équipe qui s'activent à travers tracts, mini-manifs et réseaux sociaux... Depuis maintenant deux ans, les Meulanais sont abreuvés du déni face à la situation financière de notre commune et du refus permanent de la défaite. Rien n'est assumé mais que de bruit ! Et beaucoup d'aigreur... ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

L'aveu
À la proposition du représentant du FN de saisir les instances de contrôle budgétaire pour vérifier la régularité des comptes de l'ancienne équipe, la Maire reconnaît que cette démarche n'est pas nécessaire puisqu'ils ont déjà été examinés par les services de l'État au moment de l'élaboration du plan de financement de la nouvelle majorité. Ainsi, après 2 ans d'accusations systématiques de la gestion précédente pour justifier la hausse exorbitante des impôts - 1115000€ de taxations supplémentaires obtenues sur la seule année 2015 - elle admet finalement qu'aucune menace de mise sous tutelle n'a jamais existé contrairement à ses dires ! ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Notre compte administratif 2015 enregistre un excédent de fonctionnement. Le budget primitif 2016, voté ces derniers jours, devrait confirmer cette tendance pour l'avenir. Tout ceci grâce à des efforts d'économies bienvenus mais surtout en raison d'une augmentation vertigineuse de la part municipale des impôts locaux. Dont acte. La mise en place progressive de GPS&O est un facteur supplémentaire d'incertitude et repousse toute perspective de baisse de la fiscalité locale sine die. Quelle incroyable surprise... Retrouvez mon interview choc complète sur l'immigration à partir du 22/05 sur <http://meulanbleumarine.unblog.fr/> ■

Bal trad(itionnel) avec les Calfats

samedi 28 mai à 20h30 • Ferme du Paradis

Ils sont de retour pour le plus grand plaisir de tous ! Une soirée familiale et conviviale avec initiation aux danses de groupe

- tout public
- tarifs 7€ et 3€, gratuit pour les moins de 12 ans



Vous souhaitez l'organiser ?

La Mairie peut vous aider !

plus d'infos
01 30 90 41 41



Fête de la musique

mardi 21 juin à partir de 19 h • centre-ville

Deux scènes, l'une place Brigitte Gros, l'autre au bout de la rue du Maréchal Foch, pour une fête de la musique endiablée.

- programme début juin
- sur le site de la ville www.ville-meulan.fr

Vous aimez le monde de la musique et voulez connaître l'envers du décor ?

Tempo harmonie recherche des bénévoles :
tempo.harmonie.78@gmail.com

à proximité...

Seine en selle

dimanche 12 juin

randonnée VTT - VTC accessible à tous à partir de 8 ans.

- gratuit
- plusieurs départs et parcours
- infos sur www.smso.fr



Infos utiles

Horaires de la mairie

- lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Avocat

jeudi 2 juin
Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie
01 30 90 41 41

Association de consommateurs

3^{ème} samedi de chaque mois en mairie
• de 10h à 12h

Permanences médicales

Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens :
<http://lc.cx/Znsq> ou ville-meulan.fr,
ou téléphonez au commissariat de police 01 34 92 49 00

Dentistes

Pour connaître l'adresse du dentiste de garde, téléphonez au 01 39 51 21 21

Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la maison médicale de garde peut vous recevoir tous les soirs de 20h à minuit et les jours fériés de 9h à 13h, faites le 15 pour y accéder.

Don du sang

vendredi 1^{er} juillet 15h à 20h
samedi 2 juillet 10h à 13h et 14h à 17h
salle Larcher, 1 quai Albert 1^{er}